

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LE GRAND PAS EN ARRIERE ?

Le syndicat **Chorégraphes Associés** s'est déjà étonné de la lenteur du remplacement de Quentin Rouiller à la délégation de la danse. Il apprend aujourd'hui avec stupeur que le Ministre de la Culture réunirait la musique et la danse en une seule délégation.

Remettre la musique et la danse ensemble !?

Le Ministère de la Culture va t-il vraiment faire ce grand pas en arrière ? La délégation à la danse avait pourtant été confirmée dans l'organisation générale des services de la culture (Arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction générale de la création artistique paru au Journal Officiel du 5 décembre 2009).

La directive nationale d'orientation - programme 131- mettait déjà en avant les ballets et le lyrique, au détriment des compagnies indépendantes pourtant sources de création et de modernité. Pourquoi, sous couvert d'économies, formaliser à nouveau une danse sous tutelle, mettant ainsi en danger la gestion de ses lignes budgétaires et son autonomie ?

Pourquoi ce scénario totalement inadéquat à un moment où la danse n'a jamais été aussi présente dans l'ensemble des disciplines artistiques ?

Devant un tel mépris de notre indépendance, nous appelons tous les chorégraphes et tous les acteurs de la danse à nous rejoindre le 11 décembre à 17h 30 sur la péniche Alternat - Quai de Bercy - à Paris, pour envisager les actions nécessaires, en réaction à ce qu'il faut bien appeler une régression de la pensée et une incompréhension totale de la culture chorégraphique.

**CHORÉGRAPHES ASSOCIÉS**, le 9 décembre 2009

Syndicat Chorégraphes Associés  
SACD 7, rue Ballu  
75009 Paris  
[choregraphes.associes@yahoo.fr](mailto:choregraphes.associes@yahoo.fr)

**Contact presse : Chorégraphes Associés / 06 08 33 50 80 – 06 83 36 87 41**